

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes no 116 **AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **9 juillet 2019 à 19h30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	100, chemin Rivière Delisle Nord
	Numéro de cadastre :	5 412 687, 5 412 688, 5 412 689
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la marge latérale droite à 7,34 m au lieu de 15,24 m ; • Réduire la marge latérale totale à 22,65 au lieu de 30,48 m ; • Permettre une clôture opaque en cour latérale et arrière, au lieu d'une clôture ajouré à un minimum de 75% ; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.
2	Adresse civique :	61, rue de Gaspé
	Numéro de cadastre :	3 086 317
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la largeur de la façade du garage à 7,46 mètres, soit 113 % de la façade du bâtiment principal au lieu de 4,59 mètres, soit 70 % de la façade du bâtiment principal ; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.
3	Adresse civique :	30 rue Brunet
	Numéro de cadastre :	5 754 251
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la largeur de la façade du garage à 7,32 mètres, soit 77 % de la façade du bâtiment principal au lieu de 6,62 mètres, soit 70 % de la façade du bâtiment principal ; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.
DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 19e jour du mois juin 2019.